

NEPAL - SEISMES du 25 AVRIL 2015 et du 12 MAI 2015 - bulletin n°1

POITIERS, le 10 juin 2015

Madame, Monsieur, chers donateurs,

La collecte de dons continue encore, ainsi que la recherche de nouveaux parrains.

Dès les premiers contacts avec Dipak DULAL, nous avons envoyé 3 000 €, à sa demande, pour gérer les urgences. Dipak a alors coordonné différents donateurs autour de son action et réuni autour de 30 000 € pour ces premières aides. Autour de lui, certains adultes népalais, mais aussi des plus jeunes, se sont mobilisés immédiatement pour acheminer ce qui pouvait l'être dans des villages (Gimdi et Asrang situés à 4h / 5 h de route de Katmandou) : tentes, pommes de terre, lentilles, riz, savons, brosses à dents, et autres produits de première nécessité.

Lors de l'assemblée générale de notre association, le 24 mai dernier, la discussion a été riche et plusieurs possibilités ont été abordées.

Il a été décidé à l'unanimité:

- 1- Une aide pour les besoins urgents, par l'envoi supplémentaire de fonds nécessaires à des achats sur place, autour de 7 000 € (ce qui fera environ 10 000 € en tout).
- 2- L'accueil à l'avenir de 40 à 50 enfants (actuellement il y en a une vingtaine) ; pour cela, il est nécessaire soit de réaliser un bâtiment qui respecte les normes parasismiques, et dans un souci de développement durable, soit de louer un ou des nouveaux bâtiments. Ces choix se feront en fonction des fonds récoltés et des différents coûts obtenus.

Pour cela des questions restent posées :

- 1- Est-ce que le bâtiment actuel pourrait être acheté ? Il nous semble qu'il ne serait pas trop cher et nous pourrions probablement, avec des travaux, le renforcer et l'agrandir. Nous avons demandé à Dipak si cela est possible, en faisant réaliser un audit du bâtiment.
- 2- Sinon, il faut prendre l'engagement pour la réalisation d'un autre bâtiment (montage financier à préparer) ou pour louer d'autres bâtiments.

21 rue Saint-Denis 86000 POITIERS

Téléphone : 05.49.60.29.08

Association régie par la loi de 1901, publiée au journal officiel le 27 octobre 1993

www.medic-nepal.org

accueil@medic-nepal.org

M é d i c N é p a l

Santé et Education des Enfants au Népal

- 3- Il faudra ensuite trouver d'autres personnes pour aider Dipak et Kripa dans la gestion de la nouvelle maison d'enfants.
- 4- Il est nécessaire et urgent de trouver une solution intermédiaire d'hébergement (dans des appartements proches) pour les plus grands, de façon à accueillir rapidement les plus jeunes dont les proches ont déjà sollicité Dipak.

Nous avons décidé d'aller sur place en Septembre ou Octobre.

Hélène BOYER-JULIEN (présidente), Alain JEAN (vice président) et Didier GERIN (chargé des contacts avec le Népal) pourraient y aller : démarches à faire sur place, estimation des travaux à faire, mise en place d'un calendrier.

Il est très important de préciser que les adhérents (bénévoles) qui se rendent au NEPAL, financent intégralement et individuellement leur séjour (billet d'avion, hébergement, repas et visites).

Des jeunes français bénévoles se sont également proposés pour aller au Népal cet été pour aider. Nous attendons la réponse de Dipak, de façon à organiser au mieux cette aide humanitaire.

L'avancement du projet (collecte de fonds, parrainage, discussion avec Dipak), fera l'objet de rapports régulièrement envoyés aux adhérents et aux donateurs.

En vous remerciant à nouveau pour votre soutien,

Très cordialement,

La présidente,



Hélène BOYER-JULIEN

2 1 r u e S a i n t - D e n i s 8 6 0 0 0 P O I T I E R S

T é l é p h o n e : 0 5 . 4 9 . 6 0 . 2 9 . 0 8

Association régie par la loi de 1901, publiée au journal officiel le 27 octobre 1993

www.medic-nepal.org

accueil@medic-nepal.org